

## **Association des Mougères**

18, Avenue Frédéric Mistral

34340 Marseillan

[assmougeres@orange.fr](mailto:assmougeres@orange.fr)

*Président Monsieur Michel SERRIER*

*Objet : Réponse à l'enquête d'utilité publique sur PDU*

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous ne savions pas que le mois d'Août était celui des enquêtes d'utilité publique, l'importance de cette enquête risque de passer inaperçue, déjà les réunions sur ce sujet n'ont pas fait déplacer les foules alors nous nous demandons si l'enquête aura une influence sur des orientations qui semblent déjà validées....

Le plan de déplacements « urbains » concerne la commune de Marseillan en qualité de contributeur et de bénéficiaire de services publics.

**Déplacements à pied en sécurité** : Toutes les voies de la commune devraient être équipées de trottoirs permettant un déplacement sécuritaire des piétons.

**Déplacements cyclistes** : Notre commune est bien dotée en pistes cyclables réalisées...et en projets ! Il serait judicieux d'être attentif à la fréquentation de petits véhicules à moteur sur ces voies, particulièrement en période estivale sur les différentes liaisons de Marseillan plage.

**Déplacements en voiture et 2 roues motorisées** : Créer des logements « sociaux » induit loger des personnes actives dans une commune qui n'a que peu de ressources d'emplois, il en découle des besoins en déplacements individuels. Les routes desservant Agde, Mèze, l'A9 vers Montpellier mériteraient d'être améliorées, particulièrement les contournements routiers de Mèze et Marseillan et l'entrée de la commune d'Agde. L'accès vers l'A9 à Bessan s'effectue par une route étroite et la traversée du village de Bessan serait à revoir en partenariat avec l'agglomération H.M.

La limitation de vitesse sur la route Marseillan/Sète n'est pas respectée, elle devrait être adaptée à la saisonnalité, 70km/H en période estivale et 90km/H hors saison estivale. Il ne sert à rien de créer une contrainte qui n'est ni acceptée ni respectée.

**Déplacements collectifs : BUS**, actuellement une **ligne relie Marseillan et Sète**, très peu de fréquentation hors période estivale car peu de besoins, des horaires aléatoires et aucune information sur l'arrivée des véhicules dont la dimension est totalement disproportionnée par rapport aux besoins. Impératif : Réaliser un affichage sur TOUS les lieux d'arrêt, affichage relié par GPS donnant la prochaine heure de passage du véhicule.

Les **différents lieux de la commune de Marseillan**, ne sont pas reliés par un moyen de transport collectif. Si l'un des objectifs affichés dans le PDU est la protection de l'environnement, un véhicule, d'une capacité d'une vingtaine de places devrait relier les

différents points de Marseillan ville, les Mougères, les Onglous, Fontregeire et Marseillan plage Est et Ouest. Réaliser un affichage sur TOUS les lieux d'arrêt, affichage relié par GPS donnant la prochaine heure de passage du véhicule, ce service sera utilisé et apprécié par tous.

Nous sommes d'avantage concernés par la **communauté de vie d'Agde** que par celle de Sète, (commissions diverses, démarches administratives, médicaux et paramédicaux...) or il n'est pas prévu de transports collectifs vers Agde. La création d'une ligne desservant Marseillan ville, les Mougères, Fontregiere, les Onglous, Marseillan plage Est et Ouest, la zone commerciale d'AGDE 7 Fonts, le centre-ville d'Agde, la gare d'Agde, retour par la RD51 vers Marseillan Ville devrait être étudiée en partenariat avec l'agglo H.M.

Les besoins des usagers doivent éclairer les décisions des élus des agglos....

La ligne existante organisée par le département vers Béziers devrait se coordonner avec les souhaits précités.

Nos communes attirent de nouveaux habitants, le manque d'activités économiques fait que les personnes qui viennent rejoindre notre communauté de vie sont souvent de jeunes retraités, pour lesquels le risque de survenance de la dépendance est, statistiquement, plus important, la bonne question que chacun doit se poser en répondant à ce projet de PDL:

**Si demain, pour une raison diverse vous n'avez plus la capacité de prendre le volant comment allez-vous vous déplacer ?**

Merci d'avoir étendu le réseau « Zéro pouce » sur la commune de Marseillan.

Document validé par le CA de l'Association des Mougères transmis à l'ensemble des Adhérents.

**AJOUTS direct d'adhérents :**

Déplacements en vélo en toute sécurité (enfants et adultes) :

- Accès centre-ville venant des Mougères : continuité de la piste cyclable av. Chassefière afin de rejoindre le chemin de l'horloge au centre-ville (voir plan proposé).
- De plus ce plan est à moindre frais, trottoir partagé sur l'autre partie de l'av. Chassefière. Il y a très peu de piétons sur ce trottoir et sa largeur peut nous permettre de le partager si cela est indiqué. Suite aux travaux de cette Av. la chaussée est très abimée et dangereuse en vélo.
- Ajouts de support stationnement vélo près de la médiathèque et à l'angle de la rue de la plage.

Déplacements vers Agde et Sète en bus si pour 1 raison diverse, je suis dans l'incapacité d'utiliser ma voiture.

Utilisatrice de la gare d'Agde, j'apprécierais 1 transport en public fiable.

- Les « bouchons » défavorables à la qualité de l'environnement se créent à Marseillan Plage en raison de l'affluence de véhicules sur les « ronds-points » de Marseillan plage et de l'entrée de la route de Sète, il est indispensable de modifier ce tronçon d'environ 300mètres en 2 fois 2 voies. Les « techniciens » qui ont réalisés cette voie ne doivent pas l'emprunter souvent.

- Nous vous remercions, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir prendre en compte nos observations.

***Michel Serrier***